

# SECTION SPORTIVE FOOTBALL MIXTE

Collège de Bercé MONTVAL-SUR-LOIR  
District de football de la SARTHE

La Section Sportive Scolaire Football Mixte du collège de Bercé à Montval-sur-Loir a ouvert en septembre 2019. Pour l'année scolaire 2021-2022, un recrutement sera effectué en 6<sup>ème</sup> mais aussi en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> pour compléter les effectifs. Les élèves recrutés bénéficient de deux fois deux heures hebdomadaires de pratique avec un éducateur sportif en plus des heures de cours.

## A qui s'adresse - t- elle ?

Elle s'adresse à tout élève du collège, fille ou garçon, licencié ou non, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Si l'élève est scolarisé hors secteur du collège de Bercé, il faut faire une demande de dérogation à la direction académique de la Sarthe en s'adressant d'abord au collège de secteur. Si l'élève n'est pas licencié dans un club, il lui faut un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive. Le candidat retenu devra être licencié dans un club de football.

## Les objectifs

- Contribuer à la réussite scolaire des élèves,
- Remotiver les élèves fragiles,
- Travailler les parcours citoyen, de santé et avenir,
- Développer chez les élèves l'autonomie, la solidarité et le vivre ensemble.
- Proposer un parcours alliant investissement scolaire et pratique physique renforcée d'une activité sportive football.

## conditions d'accès

- Dossier de candidatures
- Tests sportifs
- Etude du dossier scolaire

## Dossier de candidature

Le dossier est accessible sur le site du district de football de la Sarthe, sur le site du collège de Bercé ou il pourra être à retirer au secrétariat du collège dès le 8 février 2021.

## Calendrier

**25.03.2021** : date limite de dépôt du dossier de candidature

**A partir du 29.03.2021** : Informations individuelles sur rendez-vous entre 17h30 et 18h pour 3 familles (élève candidat et un adulte maximum) proposées par un éducateur sportif et un responsable de la section sportive.

**22.04.2021** : tests sportifs pour tous les candidats sur le stade du collège de Bercé le jeudi 22 avril 2021 de 13h30 à 17h30 puis étude des dossiers scolaires et délibération.

**11-05-2021** : transmission à la Direction Académique de la liste des candidats 6<sup>èmes</sup> retenus.

**Fin mai** : résultats transmis aux familles et inscriptions définitives.